

Petit Travail Tranquille

Le feuilleton des retraités qui suivent ce qui se passe dans La Poste actuelle !

Nouvelle N° 5

Un maquereau à La Poste

par Juliette



Aujourd'hui, et au bout 2 mois de journées à rallonge, j'entreprends de demander le paiement de mes heures supplémentaires.

Je présente mon relevé d'heures à Tic.

- "Quoi !"

- "Mon relevé d'heures supp. Pour le paiement. Il n'y avait aucune heure supp sur mes fiches de paie. Donc, auriez-vous la gentillesse de faire en sorte qu'elles apparaissent sur ma prochaine fiche de paie, s'il vous plait ?"

- "T'es pas sérieuse là ?"

- "Pardon ?"

- "Tu veux te faire payer tes heures supp ?"

- "Heu ... j'apprécierais, en effet."

Tic pouffé de rire. Ce type a l'air encore plus con quand il rit. Et moi je perds patience.

- "Bon allez! C'est qui le responsable ici ? Comment ça se fait qu'en 2 mois aucun responsable n se soit encore présenté à moi ?"

- "Tout doux Princesse ! C'est moi ton responsable. Si tu veux taper plus haut, faut quand même passer par moi. Mais je te déconseille pas d'aller voir le maquereau pour ça."

- "Qui ?"

- "Monsieur Lemaquereaux. C'est le directeur d'établissement et il n'aime pas être dérangé pour rien."

- "Primo : Appelle-moi encore "princesse" et je te fais un deuxième trou du cul.

Deuzio : Ne t'avise plus jamais de me tutoyer, tu me rabaisse à ton

niveau et ça me laisse un goût de merde."

Je tourne les talons avant que Tic n'ai le temps de refermer la bouche et je rejoins ma position de travail, certaine d'avoir très vite des nouvelles du maque.

5 minutes plus tard, un type débarque : 1m60. Le crâne dégarni, un visage de bébé colérique, des yeux verts fluorescents, un sérieux problème de relâchement abdominal et 30 piges à tout casser.

Pour compenser sa nervosité et son manque d'assurance, il essaie tant bien que mal de bomber le torse.

- "Mademoiselle, vous vouliez me voir il me semble."

- "Et vous êtes ?"

- "Je suis Monsieur Lemaquereau, Directeur de l'établissement et responsable de tout ce qui se passe ici. Je suis le Grand Patron en somme."

Khad qui suit la conversation depuis le casier voisin se marre :

- "Rhooo ! Allez M'sieur Lemaquereau ! Vous êtes patron de quoi ? Vous êtes le Grand Patron de votre baraque à frites oui ! Vous êtes salarié de La Poste comme nous tous et vous êtes encore plus éjectable que nous !"

- "Je ne m'adresse pas à vous Khad ! Je vous ordonne de reprendre le travail immédiatement !"

- "Ok alors, Monsieur Lemaquereau, comme je l'ai expliqué à Monsieur Tic, je souhaiterai que vous procé-

diez au paiement des heures supplémentaires que j'ai effectué depuis deux mois."

- "Il n'y a aucun paiement d'heures supplémentaire Mademoiselle. Si vous ne parvenez pas à faire votre travail dans le temps imparti, c'est que vous êtes trop lente. Essayez de marcher plus vite. Ou de moins discuter."

Il avise Khad qui l'apostrophe:

- "Dans ce cas, nous sommes nombreux à être trop lents ici, car même des facteurs titulaires de leurs tournées sont en dépassement quotidien. Et je ne vois aucun rouleur remplaçant rentrer à l'heure. Vous savez bien qu'il n'est pas possible de changer de tournée quasiment tous les jours et de rentrer à l'heure. C'est simplement impossible. Donc, je souhaiterai être payée pour mon travail. C'est la moindre des choses quand on gagne 1250 euros !"

- "Vous ne serez pas payée Mademoiselle, c'est moi qui décide et c'est comme ça. Si cela vous pose un problème, changez de travail, il y en a 100 derrière vous qui se bousculeront pour ce poste."

- "Et bien Monsieur Lemaquereau, vous avez totalement raison. C'est entièrement de ma faute. A partir de cet instant, je veillerai à ne plus dépasser les horaires de travail."



AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE *RAPPEL et BARÈME 2014*

Destinée à faciliter le maintien à domicile des fonctionnaires retraités en situation de dépendance légère et disposant de ressources limitées, la prestation d'aide au maintien à domicile peut être versée pour la réalisation des activités de services à la personne suivants :

-Entretien courant du domicile : ménage, linge, rangement. Aide à la préparation des repas, y compris le temps passé aux commissions. Aide aux courses.



Les agents fonctionnaires de La Poste :

- retraités et leurs ayant cause (veufs ou veuves non remariées, percevant une pension de réversion),
- gravement malades (exonérés du ticket modérateur, code de la sécurité sociale),
- retraités pour invalidité, régis par le code des pensions civiles et militaires de retraite de l'Etat.

Le demandeur doit :

- être âgé de **plus de 65 ans**, sauf dérogations (mise à la retraite pour invalidité, personnes atteintes d'une affection de longue durée les exonérant du ticket modérateur),
- justifier qu'il n'est pas éligible à l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) en produisant une notification de refus émanant du Conseil Général de son département de résidence,
- être classé en GIR 5 sur la grille nationale de dépendance AGGIR (sauf cas particuliers liés à une situation de dépendance transitoire ou à un évènement exceptionnel),
- disposer de ressources n'excédant pas les plafonds de ressources mensuelles (cf tableau) suivants : 1 644 € pour une personne seule et 2 467 € pour un ménage.

AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS DE LA POSTE BARÈME applicable depuis le 1^{er} janvier 2014

Tranche de ressources	Ressources Mensuelles		Montant horaire de l'AMD*
	Personne Seule (en €)	Ménage (en €)	
1	Jusqu'à 930 €	Jusqu'à 1 611 €	19,71 €
2	de 931 € à 1 232 €	de 1 612 € à 1 981 €	17,39 €
3	de 1 233 € à 1 437 €	de 1 982 € à 2 195 €	14,63 €
4	de 1 438 € à 1 644 €	de 2 196 € à 2 467 €	9,13 €

(* Participation de La Poste)

IL EST RAPPELÉ QUE:

-L'évaluation des ressources mensuelles s'effectue sur la base du Douzième du montant du **RFR** (Revenu Fiscal de Référence) figurant sur l'avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment du dépôt de la demande. (Ressources mensuelles = RFR (revenu fiscal de référence)/12)

-L'aide au maintien à domicile n'est pas versée directement au retraité mais au prestataire intervenant au domicile du retraité selon le plan d'aide personnalisé mis en œuvre et le contrat de prestation services conclu par le retraité.

(Cf. note de service CORP-DNAS-2010-0001 du 5 janvier 2010)

POUR PLUS DE PRECISIONS, vous pouvez appeler la ligne de l'action sociale **au n° vert 0 800 000 505 choix 2** (appel gratuit depuis un poste fixe).

MODALITÉS DE VERSEMENT

L'aide au maintien à domicile n'est pas versée directement au retraité mais à l'Enseigne de Service A La Personne sélectionnée par La Poste, qui rémunère ensuite le prestataire qu'elle a missionné au domicile du retraité. Ce dernier est facturé par l'Enseigne de Service A La Personne de la partie restant à sa charge.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À LA DEMANDE

- la photocopie du dernier avis d'imposition sur le revenu,
- le document, délivré par le Conseil Général du département du demandeur, attestant qu'il n'est pas éligible à l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA),
- la photocopie du livret ou du titre de pension,
- la photocopie du dernier bulletin de pension.

Et vos retraites ... A 653 150 975 euros: c'est le montant des **impôts** encaissés par la Ville de Marseille en 2011, soit une progression de **+22,21%** par rapport à 2006. Entre 2010 et 2011, les produits de la taxe d'habitation ont évolué de 17% du fait de la réduction de l'abattement général à la base, qui est passé de 15% à 5% **...elles ont progressées de combien ?**

Vers une évolution dans la publication de votre Journal !



Le Bureau du syndicat après avoir analysé ce qui se passe avec et autour de la publication de notre Journal a décidé d'essayer pour un meilleur rapport Lecteurs/Le Post 'Hier, une publication moins « aléatoire » pour s'en tenir à UN numéro mensuel.... écrit à plusieurs mains, nous en prenons l'engagement !

Mais parce que l'actualité n'attend pas d'échéance mensuelle, nous vous proposons de vous brancher sur le Site des Retraités CGT Poste 13: <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> pour les prises de positions, communiqués, des informations, des comptes-rendus ou des réactions, les rendez-vous/manif'set plus !

*Et si pour l'occasion, vous vous décidiez enfin à donner votre opinion ?
Sur le Journal et son contenu, sur les changements proposés ??
Par @mail ou par voie postale aux adresses indiquées dans l'en-tête*

DIT EN VITESSE : Six ans après le déclenchement de « leur » crise, les institutions financières continuent de bénéficier d'un soutien sans précédent : pas moins de **4 500 milliards d'euros d'aides publiques, soit 37% du PIB de l'Union européenne**, ont été injectés pour permettre au secteur financier de sortir de la crise. Parallèlement, les bénéfices générés sur les marchés financiers échappent à toute contribution fiscale et exonèrent les spéculateurs de toute participation au coût de la crise.



Réunion Mensuelle
des Retraités-ées

Jeudi 20 mars 2014

9 heures

UL Vallée de l'Huveaune
263 Bd de St Marcel
13011 marseille

Dromel Bus 15/15.s Arrêt:
Timone Bus 40 Barasse Tubet

Revalorisation des APL

Jusqu'à présent, les aides personnalisées au logement étaient recalculées chaque 1er janvier en fonction du loyer de juillet précédent et du barème de l'IRL (indice de révision des loyers) revalorisé au 1er janvier. *Suite à l'adoption de l'article 121 de la loi de finances pour 2014, les APL seront revalorisées en octobre alors même que la plupart des loyers continueront d'augmenter dès le 1er janvier*

L'APL bénéficie aux personnes aux revenus modestes. Elles vont donc subir ce report, dans un contexte où le pouvoir d'achat est déjà en berne et où le logement constitue l'un des postes importants de dépenses pour de nombreux retraités.



La France médaille de bronze... ...des dividendes versés

En 2013, les entreprises cotées en Bourse ont versé 731 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires dans le monde.

Avec 36,80 milliards d'euros, la France se situe à la troisième place.

**SUPPRESSION
du
MEDEF !**

Le Medef demande la suppression de l'Annexe IV au règlement de l'Assurance Chômage qui concerne l'indemnisation des Intérimaires au prétexte qu'elle coûte cher à l'UNEDIC : 340 Millions d'euros

Et bien nous nous demandons la **Suppression du Medef** car il coute beaucoup, beaucoup trop cher au peuple de France ! :

200 MILLIARDS d'Exonérations en Tous genres !

Les patrons sont bien la population la plus assistée de notre beau pays !

"Sauver les Tournées Postales du 4^e ou STOP-04", tel est le nom que s'est donné le tout nouveau collectif des usagers de la Poste du 4^e arrondissement. Il sera officiellement présenté aujourd'hui, même si ses statuts sont en cours de rédaction. Lundi 17 Février 2014

4^{ème} Arrond.

**Les usagers de La Poste s'organisent
pour s'opposer à la dégradation
du Service Public de leur quartier.**

STOP-04 est le deuxième collectif d'usagers de la Poste à Marseille. Le premier s'était constitué en 2010 lors de la longue grève des facteurs dans le 2^e arrondissement.

